



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

Rapport du président : Travail du comité 2023/2024

Ce rapport couvre les activités du comité directeur au cours de l'année écoulée.

Le comité de l'association se compose des personnes suivantes :

Pascal Frei ; président, Sebastian Flückiger ; formation Romandie,
Alain Aufranc ; formation Suisse alémanique, Rahel Beck ; communication Suisse alémanique,
Jean- Martin Fierz ; autorités,
Manuel Wegmann ; CEPA, Finances.

La commission de formation est composée des personnes suivantes :

Alain Aufranc ; président, Pascal Frei, Leano Andali, Ulrich Lachmuth, Thomas Iseli, Hubert Kupper, André Overney.
Isabelle Landau, en tant que responsable de la formation, est présente à chaque séance en tant que non-membre.

Le secrétariat et la comptabilité étaient assurés par le Centre Patronal à Berne.

1. Généralités

Mesdames et Messieurs, chers collègues

Lorsque j'ai pris mes fonctions de président il y a un an, je savais qu'une multitude de nouveaux défis m'attendaient. Aujourd'hui, après douze mois de mandat, c'est avec fierté et gratitude que je peux jeter un regard sur cette première année officielle qui a été non seulement stimulante, mais aussi extrêmement intéressante et instructive.

Les nombreuses réunions avec différents offices ont constitué un aspect central de mon activité. Il convient de souligner ici les échanges intensifs avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Avec l'OFSP, nous avons discuté en détail du permis professionnel ainsi que des modifications à venir de l'ordonnance, qui s'orientent vers les nouveautés dans le domaine de la protection des plantes. Ces discussions ont été d'une grande importance pour notre secteur et nous aideront à continuer à offrir nos services au plus haut niveau.

Les diverses nouvelles espèces d'insectes invasifs ont également été un sujet important qui a nécessité notre attention. La table ronde avec Cercle Exotique et l'OFEV concernant le frelon asiatique est un exemple de collaboration réussie entre les autorités et notre secteur pour relever de tels défis.

Des développements passionnants ont également eu lieu dans le domaine de la formation. J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement Isabelle Landau et Helene Eberhard. Leur expertise et leur engagement ont contribué de manière déterminante à une collaboration fructueuse.

De même, je tiens à exprimer mon appréciation pour la bonne coopération avec le Centre Patronal. Le soutien et la confiance que vous nous accordez sont des éléments essentiels de notre succès.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement le conseil d'administration et la commission de l'éducation. C'est un honneur pour moi de faire partie de cette grande équipe. La collaboration a toujours été constructive et professionnelle - des qualités indispensables dans notre secteur d'activité, qui évolue rapidement et est très exigeant.

J'envisage l'avenir avec optimisme et me réjouis de continuer à travailler avec vous tous pour rendre le secteur de la lutte antiparasitaire sûr, efficace et durable.

2. Secteur des relations publiques

Depuis mars 2023, Sébastien Flückiger (Le Guêpier nuisible control Sàrl) s'occupe de ce domaine pour la Suisse romande et Rahel Beck (Rentokil Schweiz AG) pour la Suisse alémanique.



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

Cette année, le comité a reçu à plusieurs reprises des demandes de clients qui ont fait l'expérience d'entreprises de lutte antiparasitaire ne travaillant pas de manière professionnelle. Ainsi, une analyse peu claire des nuisibles a été effectuée sur place, suivie d'un traitement peu clair. Le traitement - d'un montant à quatre chiffres - a été encaissé directement sur place ([Espresso](#) a informé). Nous avons alors rédigé un dépliant d'information sur la procédure à suivre pour lutter contre le frelon européen.

Cette année, des cas fréquents de frelons asiatiques ont été observés. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur notre [site web](#).

En 2023, la présence accrue de punaises de lit a suscité un grand intérêt dans les médias. A cet égard, nous avons fait référence aux [statistiques de la ville de Zurich](#), qui ont constaté une légère augmentation des demandes de punaises de lit en 2023.

3. Autorités

Divers cas de travaux effectués sans autorisation professionnelle - notamment pour la lutte contre les guêpes - ont été transmis aux autorités.

Par ailleurs, des échanges réguliers ont eu lieu avec Max Ziegler de l'OFSP concernant d'éventuelles nouveautés dans l'ordonnance du DFI sur le permis général d'exercer.

4. CEPA

Manuel Wegmann, en tant que représentant de la FSD auprès de la CEPA, a participé aux réunions trimestrielles en ligne par équipe et à l'assemblée générale en juin à Bruxelles. L'association suisse a également été représentée en plus aux six réunions en ligne du groupe de travail des associations nationales. L'objectif est de coordonner les activités de lobbying nationales afin de souligner en permanence l'importance et le caractère indispensable des biocides. Cette année, l'accent a été mis sur les rodenticides. C'est aussi grâce à ces efforts que nous avons conservé les anti-coagulants dans notre "boîte à outils" jusqu'à nouvel ordre.

Le secrétariat s'engage fortement dans le lobbying auprès des membres du Parlement européen à Bruxelles. Il s'agit de défendre les intérêts de notre secteur et d'éviter une réglementation drastique des biocides.

La CEPA travaille dans des groupes de travail qui couvrent les domaines clés de la professionnalisation, de la certification, de la science, de la durabilité et de l'innovation ainsi que de la communication et de la numérisation. Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.cepa-europe.org/>. Une nouvelle carte interactive a été mise en ligne, permettant de consulter les différentes dispositions légales en matière de lutte contre les nuisibles dans 16 pays.

5. Commission de formation

Alain Aufranc a été élu à l'unanimité président de la commission de formation.

La commission de formation a tenu cinq réunions au cours de l'exercice 2023 (janvier, mars, mai, septembre et décembre).

Différents projets sont en cours. Entre autres :

- Le permis Oper-P sera désormais réexaminé tous les cinq ans. Cours de répétition !
- Des professeurs externes ont pu être engagés pour les cours de gaz.



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingsbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

6. Formation

Cours de formation pour les permis OPer-P et OPer-Fu

Les supports de cours du cours de formation en D sont presque entièrement mis à jour. Ils servent de modèle pour une traduction en italien. Les classeurs de cours actualisés en italien seront disponibles à partir du printemps 2024.

Le 22 mai, une formation continue spéciale sur les fourmis envahissantes a eu lieu à Winterthour. Elle portait sur la détermination, la manipulation, la gestion et la lutte contre les espèces de fourmis envahissantes comme *Tapinoma magnum* et *Lasius neglectus*. 21 personnes ont participé à cet atelier d'une demi-journée et ont reçu à la fin un certificat pour leurs connaissances spécialisées dans la gestion des espèces de fourmis envahissantes. A la fin, il n'était pas clair pourquoi plus de personnes ne voulaient pas participer. Peut-être que la problématique de la lutte contre les fourmis invasives est sous-estimée ou que beaucoup ne s'attendent pas à de gros problèmes.

Cours de formation à la lutte antiparasitaire générale

Depuis maintenant plus de 10 ans, un cours de formation est organisé dans les deux langues nationales, le français et l'allemand. Dans les deux cours, des désistements de dernière minute ont eu lieu, ce qui a entraîné un nombre très réduit de participants. En raison du déficit attendu, le comité directeur a décidé qu'à l'avenir, toutes les inscriptions seraient définitives et ne pourraient pas être annulées. En outre, le nombre minimum de participants doit être connu à la fin du mois de septembre, faute de quoi les cours seront reportés à l'année suivante.

Sur les 27 participants au cours, 5 ont échoué à l'examen et doivent repasser au moins une partie de l'examen. Deux personnes se sont inscrites uniquement à l'examen. Une personne s'est présentée à l'examen avec des copies de documents de cours. Ceux-ci ont été confisqués. Afin d'éviter que d'anciens supports de cours ne soient empruntés, le comité a décidé de modifier le règlement d'examen au 1er janvier 2024. A l'avenir, seuls les supports de cours actuels seront autorisés. Tous les autres documents devront être présentés et approuvés par le service d'examen.

Permis professionnel limité : Lutte contre les nids de guêpes pour les sapeurs-pompiers

Deux cours ont eu lieu en allemand, et trois en français. Les corps de sapeurs-pompiers de la ville de Genève et de l'aéroport envoient au cours tous les pompiers qui effectuent des opérations de lutte contre les nids de guêpes. Sur un total de 83 diplômés, 82 personnes ont obtenu un FB restreint.

Permis pour la fumigation au phosphore d'hydrogène

Le premier cours de répétition a eu lieu en mars sous la direction de Jürgen Böye, BM-Seminar&Consulting. Les documents de cours ont été dépoussiérés et en partie réécrits, en tenant compte des conditions suisses. 12 participants ont obtenu un permis de spécialiste pour cinq années supplémentaires.

En septembre, un cours combiné de base et de répétition a eu lieu pour la première fois. Les deux premiers jours, les bégayeurs expérimentés et les novices étaient ensemble dans la salle de classe. En outre, une traduction chuchotée a été proposée aux participants francophones du cours de répétition. Ainsi, 11 autres participants (6 en allemand et 5 en français) ont obtenu le permis professionnel pour 5 années supplémentaires. Les nouveaux venus ont bénéficié de 3 jours supplémentaires et de l'examen final. 13 personnes ont nouvellement obtenu le permis de spécialiste.

Le renouvellement du cours de formation pour la fumigation, qui a commencé avec l'introduction de la journée pratique, s'est achevé en 2023 avec le nouvel horaire, les contenus de cours adaptés et le renouvellement des questions théoriques. A l'avenir, un cours de base par an est prévu, qui aura lieu en septembre si le nombre de participants est suffisant. Si nécessaire, il sera fait appel à un interprète simultané pour les francophones.

Permis limité pour les professionnels : Lutte contre les larves de moustiques invasifs (moustiques tigres)

Le moustique tigre se propage fortement au niveau local, tant en Suisse romande que dans le nord-ouest de la Suisse. En raison de la demande, un deuxième cours a pu être organisé (après 2022) en allemand et, pour la pre-



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

mière fois, un cours en français. Le cours d'une journée a eu lieu le 10 mars en Suisse romande dans un amphithéâtre historique de l'Université de Lausanne avec 16 participants. Le 18 avril, un cours en allemand a été organisé de manière éprouvée avec 15 participantes.

Dans le champ d'application du permis restreint, il est indiqué que le titulaire est autorisé à utiliser les insecticides suivants : "larvicides contenant les substances actives *Bacillus thuringiensis israelensis* et/ou *Bacillus sphaericus*".

Formations continues

La joie était grande de se revoir pour la formation continue de printemps et l'assemblée générale. Les thèmes abordés ont été, entre autres, l'application numérique dans la lutte contre les nuisibles ; le monitoring numérique, quelques notions sur le temps de travail selon la loi sur le travail, le frelon asiatique.

Les formations continues d'automne d'une journée entière ont eu lieu le 4 novembre à Schlieren et le 30 novembre à Paudex. Lors de ces deux événements, un atelier a été organisé l'après-midi, les participants devant choisir un thème parmi quatre pour en discuter ensuite en groupe. Les solutions proposées ont ensuite été discutées en séance plénière. Une fois de plus, un classeur contenant les documents a été mis à disposition.

Les thèmes abordés étaient les suivants : Rodenticides : informations de l'UE ; nouvelles mesures de réduction des risques pour les insecticides ; offre ; introduction des abeilles sauvages, actualités. Les ateliers ont abordé les thèmes suivants : comment mettre en œuvre la lutte intégrée contre les ravageurs, les matériaux de construction biologiques, l'étanchéité des bâtiments, la planification des jardins et la lutte contre les ravageurs - des intérêts contradictoires ?

7. Finances

La comptabilité a été tenue par le Centre Patronal. L'organe de révision externe n'a pas rencontré de faits qui indiqueraient que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'exercice 2023 a été clôturé avec un excédent de recettes de CHF 44'859.90 (année précédente : excédent de dépenses de CHF 11'175.89). Le capital propre s'élève désormais à CHF 140'231.91.

8. Membres

Au cours des dernières années, cinq nouvelles adhésions à la FSD ont été enregistrées :

- Kammerjäger Biell, René Biell, Höhenstrasse 23, 9300 Wittenbach
- JBD Services Sàrl, Steve Aufrère, Case postale 29, 3979 Grône
- Kissling Schädlingbekämpfung, Dieter Kissling, Eizmoosweg 1, 6330 Cham
- MAEZY Schädlingbekämpfung, Martin Mäder, Warmesberg 6, 9450 Altstätten
- Antex Schädlingbekämpfung GmbH, Morris Horrer, Sandgasse 7, 8415 Berg am Irchel

Heureusement, aucune démission n'a été enregistrée l'année dernière. Ainsi, la FSD compte actuellement 55 membres.



*Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori*

9. Divers

Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion sans exprimer ma plus profonde gratitude à tous les membres de notre association. Votre engagement et votre soutien sont le fondement de nos succès communs.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes collègues du comité directeur et les membres de la commission de formation. Leur engagement infatigable et le temps qu'ils y consacrent sont d'une valeur inestimable pour notre association. Il me tient à cœur que nous soyons tous conscients de l'importance de ce dévouement et que nous reconnaissions ces prestations à leur juste valeur.

J'espère que nous pourrions regarder ensemble l'année 2024 comme une année de réalisations exceptionnelles. Qu'elle soit pour nous tous une année de bonheur, de santé et de réussite. Continuons à travailler main dans la main pour atteindre nos objectifs et renforcer notre association.

À une nouvelle année pleine d'opportunités et de possibilités !

Pascal Frei